



# MAIRIE DE LAFRANÇAISE

(Tarn-et-Garonne)

Tél. 05 63 26 48 48

mairie@lafrancaise.fr  
www.lafrancaise.fr

## DECISION

2023-1

Objet : Location appartement, modification loyer

Monsieur le Maire de Lafrançaise

Vu les articles L2122-22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 4 du 9 juin 2020 donnant délégation au Maire pour traiter certaines affaires ;

Vu la décision n° 2022-22 du 15 décembre 2022

### CONSIDERANT

Que la commune de Lafrançaise a décidé de louer à Monsieur MOHAMED BOINALI Taihani un appartement situé 3 rue neuve à Lafrançaise,

Qu'un bail a également été établi afin de bien définir les droits et obligations du locataire au regard de la mise à disposition du bien,

Qu'il convient de modifier le montant du loyer,

### DECIDE

Le bail est consenti moyennant le versement par l'intéressé d'un loyer de :

- 350 € mensuel.

Fait à Lafrançaise  
Le 4 janvier 2023.

Le Maire

T. DELBREIL



*Lafrançaise*